

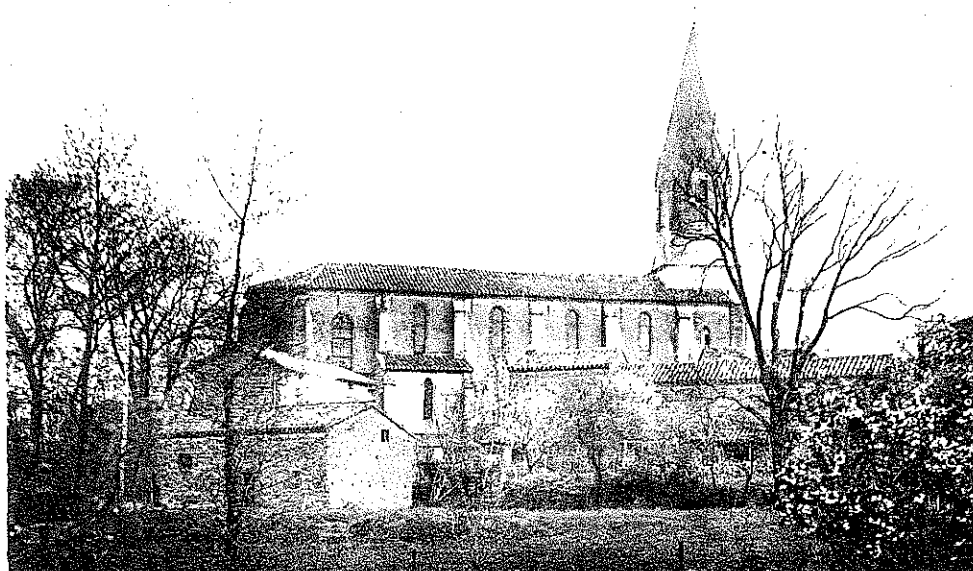


PARISOT

BULLETIN MUNICIPAL DE PARISOT 81

JANVIER 1992 – Numéro 30

L'EGLISE SAINT-JACQUES



SAINT-JACQUES EN PÉRIL !

Il s'agit de l'église qui porte son nom, car, lui, Saint-Jacques, est hors d'atteinte ! Son église, notre église nous donne du souci, préoccupe la Communauté de Parisot, le Conseil Municipal et le Conseil Paroissial, M. le Maire et M. le Curé : belle unanimité. Rien n'est négligé par les responsables pour que Parisot retrouve une église.

Merci à M. le Maire et à son Conseil comme à tous ceux qui ont aidé à habiter Sainte Sigolène.

Quand il y a une œuvre commune à réaliser on apprend à se mieux connaître, à s'apprécier ; ensemble, on mène alors à bien le travail pour lequel on est proposé. Sans nul doute cet esprit nous anime à tous et soutient notre espérance.

Abbé N. MAUREL

AU CONSEIL MUNICIPAL

– 8 JUILLET 1991 –

Travaux église : – Sur la demande de M. le Curé, et pour répondre à l'inquiétude des paroissiens, une visite a été réalisée par la DDE d'ALBI afin d'évaluer les risques d'aggravation des dégâts sur la voûte de l'Eglise. Une expertise complémentaire sera faite par la SOCOTEC, bureau de contrôle technique compétent en matière de solidité d'ouvrage.

Ordures ménagères : – Le Conseil Municipal décide d'ajouter un conteneur supplémentaire dans le secteur de Janicou – Maisonenque. Les emplacements fixes seront cimentés.

Fièvre aphteuse : – Les emplacements proposés pour l'enfouissement des cadavres des bêtes en cas d'épidémie sont maintenus : Le

LE MOT DU MAIRE

La présence, dans une colonne voisine du "mot" de M. l'Abbé MAUREL, l'esprit dans lequel il l'a rédigé, les mots employés, l'espoir qu'ils évoquent, tout cela porte témoignage de l'identité de vues du prêtre de notre paroisse et du Maire de notre commune lorsque, en août dernier, la fermeture de notre église s'est révélée obligatoire.

Si quelques rares – très rares – voix discordantes ont, dans les premiers jours, contesté l'urgence des mesures prises, nos concitoyens, quelles que soient leurs opinions ou leurs croyances, sont unanimes aujourd'hui à approuver la décision prise.

Notre commune donne ainsi un incontestable exemple de tolérance qui, je l'espère saura se prolonger dans l'avenir.

Dans un précédent "Bulletin Municipal" je formulais le vœu de voir la nouvelle salle commune devenir un trait d'union entre les associations locales et les habitants de Parisot.

Mon espoir, on peut le constater, n'a pas été déçu.

Comme la salle des fêtes, l'église du village, bâtiment communal, nous concerne tous.

C'est pourquoi, en ce début de l'année 1992, je souhaite et j'espère que nos concitoyens unanimes nous apporteront leur confiance et leur appui dans les démarches qui vont être entreprises pour que PARISOT, comme le souhaite M. l'Abbé MAUREL retrouve une église grâce à une œuvre commune.

Y. VALAX

Siouré ZX N° 33, La Combe B N° 742.

Décès de M. GAUDOU : – Le Conseil Municipal profondément bouleversé par le décès de M. GAUDOU décide de faire apposer une plaque commémorative sur son caveau.

– 20 AOUT 1991 –

Eglise de Parisot : – Après lecture du rapport faisant suite à la visite effectuée par la "Socotec" à l'église de Parisot, le Conseil Municipal en accord avec le Conseil Paroissial présent à cette séance, décide de procéder à la fermeture au public de l'église.

Les offices seront désormais célébrés à l'église de Sainte-Sigolène, la Salle Polyvalente pourra être utilisée également si nécessaire.

– 19 SEPTEMBRE 1991 –

Compte administratif 1990 : – Le Conseil Municipal vote le compte administratif 1990, qui présente un excédent de clôture de 322 891,66 F.

Meilleurs Vœux à nos lecteurs

AU CONSEIL MUNICIPAL

(suite)

Travaux 92 : – Des travaux de réfection de toiture sont envisagés sur le bâtiment principal de l'école et à l'église de Ste-Sigolène. Les subventions correspondantes seront demandées au Conseil Général.

Acquisitions diverses : – Il est proposé divers achats pour lequel le Conseil Municipal donne son approbation :

- onduleur pour informatique,
- bureau informatique et bureau du Maire,
- chariot à roulette pour la cantine.

Voirie communale : – Est inscrit pour le FAVIL 92, le programme des travaux de réfection de la voie communale n° 7.

Visite d'un expert : – Un architecte des Bâtiments de France, mandaté par Monsieur le Préfet du Tarn est venu visiter l'église de Parisot et a confirmé le diagnostic de la SOCOTEC, son rapport sera transmis à la mairie.

Mairie de Loupiac : – Dans un courrier daté du 30 Août 1991, Monsieur le Maire de Loupiac propose aimablement aux paroissiens de Parisot l'utilisation de l'église de sa commune.

– 24 OCTOBRE 1991 –

Vote du Budget Supplémentaire 1991 : – Monsieur le Maire présente au Conseil ses propositions pour le Budget Supplémentaire 1991, qui s'élève en section de Fonctionnement à la somme de 420 947 F. et en section d'investissement à la somme de 441 887 F. Le Conseil approuve ce budget.

Enquête vitesse dans le village : – Les résultats de l'enquête sur la vitesse dans la

traversée du village sont étudiés par le Conseil. Les ralentisseurs sont bien associés par les conducteurs à la volonté de faire ralentir, mais les mesures montrent les limites de cette solution. Les solutions testées sont jugées utiles mais sont à la limite de la contrainte et mal acceptées. Le rétrécissement pose des problèmes au passage des engins agricoles. Aucune décision ne fait suite à ce compte rendu.

Eglise de Parisot : – Lecture est faite des différents courriers reçus depuis la fermeture de l'Eglise. Il est décidé de faire appel au BRGM, afin d'expertiser les dégâts, et faire éventuellement apparaître un lien avec les sécheresses successives.

Prix du repas cantine : – Le Conseil décide de porter le prix du repas de la cantine à 8,50 F. à compter du 1^{er} janvier 1992. Cette augmentation étant supérieure à la réglementation, une dérogation sera demandée à la Préfecture.

Chemin Bois d'Avignon : – Suite aux ventes des chemins communaux, un usager de la commune de Loupiac, conteste la vente du chemin rural de service faite à M. Taurines. L'enquête publique ayant été faite dans les conditions réglementaires, il n'est plus possible de revenir sur ces ventes. Des propositions amiables sont proposées par le Conseil, notamment la vente du chemin rural de la Mouline à la Carretarié.

Terrain de Tennis : – Des arbres seront plantés aux abords du terrain, l'installation d'un compteur d'eau est prévu.

NAISSANCES

– Le 13 décembre 1991, Béatrice CAS-TANHEIRAS, de Gaillac, fille de nos estimés compatriotes Jean et Ernestine AUZIAL, a donné le jour à un petit MICHAËL pour la plus grande joie de José, le papa et d'Antony, un grand garçon de 14 mois déjà.

– Un petit MARTIN est né le 9 juillet dernier au foyer de Christophe et Françoise PECHAMAT qui habitent au Pas-de-Lissou avec leur petite fille Marion.

– Notre amie M^{me} MILLIET est devenue doublement grand-mère à la fin de l'année de deux petites filles nées à Toulouse : MARION, le 12 octobre, au foyer de Cathy et Jean-Luc RICOME, déjà parents d'un petit Julien, et, le 25 novembre dernier, EMILIE, premier enfant de Cathy et Pierre KAUFINGER.

– Le 2 Janvier 1992, Fabienne PECH et Marc, sont devenus les heureux parents d'une petite MARINE qui fait déjà la joie de Pierre-Jean, impatient de la voir grandir.

Tous nos vœux de santé et de bonheur à ces petits enfants qui commencent une vie que nous leur souhaitons heureuse et prospère et nos compliments très amicaux aux parents, grands-parents et arrière-grands parents.

BIENVENUE

– A Philippe CAUBET qui, avec sa famille a repris la maison d'Augustin DORIO dans notre village.

– A M. et M^{me} MARUEJOULS et leurs deux enfants qui remplacent M. et M^{me} ALBAREDE au Cluzel.

– A Mariline SAUNAL, la nouvelle et sympathique gérante du café de Parisot.

– A M. et M^{me} ROSSIC, venus des Bouches-du-Rhône s'installer avec leurs deux enfants dans l'ex-propriété MARGUERIE à Janicou.

MARIAGES

Dans le courant de l'été, notre Mairie a vu trois mariages célébrés, les deux premiers par M. Yvon VALAX, Maire, le dernier par M. Dénys MIQUEL, deuxième adjoint.

– Le 10 Août, Eric GASC, employé de commerce, épousait Valérie GIROT, la fille de nos amis Annick et Francis Girot de la Rouquette.

– Le 17 Août Manu PECH Président du Comité des fêtes et bien connu de tous s'unissait à la charmante Carole VAN-GYSEGHEM d'Ambres.

– Le 7 Septembre, Thierry FAGET domicilié à Saint-Sot prenait pour épouse Florence FOURNIE de Gaillac.

Nous souhaitons de longues années de bonheur et de réussite à ces jeunes et sympathiques couples avec nos vifs remerciements pour les dons généreux faits au profit des œuvres de la commune.

A LA LA GENDARMERIE

Le 7 Septembre, un très sympathique vin d'honneur réunissait à la gendarmerie de Lisle-sur-Tarn, les représentants des Municipalités du ressort de la brigade ainsi que les élus du canton.

Dans une ambiance amicale, les participants ont adressé leurs félicitations et souhaitent bonne chance et réussite à l'Adjudant-Chef CROS, nouvellement promu à ce grade et nommé à Foix (09).

Le 20 Décembre, une réunion tout aussi sympathique et amicale se déroulait à nouveau dans la même gendarmerie, en l'honneur de l'Adjudant VILAS qui, lui aussi quittait le Chef-Lieu de notre canton à la suite de sa nomination comme Chef de Brigade de Valence d'Albi dans le Tarn.

A l'un comme à l'autre dont nous avons pu apprécier le sens du devoir et les qualités humaines, nous renouvelons nos vœux de totale réussite dans leurs nouvelles responsabilités.

– BIENVENUE –

A la suite de ces départs, deux nouveaux arrivés complètent l'effectif de la Brigade :

– L'Adjudant CALVIGNAC, précédemment à la gendarmerie de Rabastens, a pris le commandement de la Brigade de Lisle-sur-Tarn.

– Le Brigadier-Chef LACOMBE qui vient du Loir-et-Cher connaît bien notre région puisqu'il a appartenu, il y a quelques années, aux brigades de St-Juéry puis de Lavaur.

– Nous ne doutons pas des excellents rapports qu'ils entretiendront avec les municipalités comme avec les habitants de notre canton.

NOS SOCIÉTÉS

A.D.M.R.

Votre Association est heureuse de vous présenter à tous, comme chaque année, ses vœux pour de Joyeuses Fêtes et une Heureuse Année.

Toujours active, elle s'emploie à se donner des moyens pour aider au maximum tous ceux qui, matériellement ou moralement, attendent son soutien.

Après s'être retrouvés à Albi le 16 Novembre pour leur assemblée générale, les bénévoles de votre association se sont mobilisés pour la vente des calendriers et vous remercient de l'accueil chaleureux qu'ils rencontrent.

Lorsque ce journal paraîtra, le loto du 21 Décembre aura eu lieu et nous sommes déjà sûrs qu'il aura été un succès.

Pour l'an qui vient, un second loto, regroupant Montans, Peyrole et Parisot se déroulera le 29 Février dans notre Salle des Fêtes.

Nous vous rappelons également la vente des gâteaux, pour Pentecôte, qui vous permettra, tout en participant au financement de l'association, de déguster un bon dessert tout prêt.

Encore une fois, bonne année à tous.

LES LOTOS

Après le Loto de la Coopérative Scolaire qui ouvrit la saison le 7 Décembre, celui de l'Association Familiale d'Aide à Domicile clôtura la saison 1991 le 21 Décembre dernier et remporta son habituel succès.

Vous pourrez encore tenter votre chance en 1992 aux soirées de Loto prévues dans notre Salle des Fêtes à 21 h. les :

- 11 Janvier : Société de Chasse.
- 26 Janvier : 3^e Age à 14 h.
- 1^{er} Février : Association des Parents d'Élèves.
- 15 Février : Gym et tennis.
- 29 Février : Loto inter-communal A.D.M.R.

PARENTS d'ÉLÈVES de l'ÉCOLE

Voici la composition de l'Association des Parents d'Élèves de l'école de PARISOT pour l'année scolaire en cours :

- Présidente : M^{me} DELESCLUSE
- Membres :
MM^{es} BOULEAU - BLACHE, CHALAN,
JULIEN, LEPEILLET, LONGO, NEEL,
NOUVELLON, M. THEMOT

TOUS EN SCÈNE

Le Club Théâtre de Parisot continue ses activités.

Encouragés par le succès des représentations de "Terror of Oklahoma", les acteurs amateurs préparent activement le futur spectacle qui aura lieu début mai, et continuent à prévoir et à réaliser l'équipement de la scène de la Salle des Fêtes.

Un groupe d'enfants et adolescents viendra apporter au prochain spectacle sa note de fraîcheur et d'enthousiasme. Le Club se propose également d'organiser et de coordonner la future soirée inter-génération et inter-associations.

Il espère ainsi participer à l'animation de Parisot et donner à tous la possibilité de passer de divertissantes soirées dans une atmosphère amicale.

Et ceci est le vœu le plus cher de votre Club de Théâtre.

Bonne année !

CONCOURS DE LABOURS

Les éliminatoires cantonales qui ont eu lieu à Lisle-sur-Tarn ont vu deux représentants de PARISOT se classer, dans l'ordre :

- 1^{er} Didier MASSOUTIER,
- 2^e Jean-Pierre BRINGUIER.

En finale départementale à Villeneuve-sur-Vère, le 25 Août, la lutte a été très serrée. J.P. Bringuier s'est classé 2^e et D. Massoutier 4^e.

Nos bien amicales félicitations à ces deux "fins laboureurs" qui ont su représenter dignement notre village.

A L'ÉCOLE

Dans la classe des "Moyens", et depuis la rentrée scolaire, un sympathique instituteur, M. FARÉ a succédé à M^{me} Sylvie DARDIER qui a assuré l'enseignement dans cette classe l'année dernière.

Pendant le congé de maternité de M^{me} COMBELLE Directrice de notre école, son interim dans la classe des "Grands" est assuré depuis le début décembre par M. CASTEL à qui nous souhaitons cordialement la bienvenue.

NOS DEUILS

24 Juillet : - M^{me} Henriette MAUREL, veuve DELPECH, née au ROUQUET, commune de PARISOT, a été inhumée à Laborie près de Gaillac.

24 Août : - M. Rachel LAURENT, notre estimé compatriote, décédé dans une clinique de LAVAU à l'âge de 86 ans a été enterré civilement au cimetière de notre commune.

26 Août : - M. Louis PECH, décédé à Capdenac où il résidait a été inhumé dans le caveau familial de Ste-Sigolène. Il était le frère de M^{me} Yvonne Pontier et de Roger et Hervé PECH, nos compatriotes.

27 Août : - M. Julien PAGÈS décédait à son domicile de La Verrière-Basse à l'âge de 78 ans.

28 Août : - Bien connu à Parisot et depuis peu à la retraite, le capitaine des pompiers de Gaillac, Jean SICARD, était inhumé au cimetière de cette ville.

30 Août : - A FRÉJEVILLE, près de Castres, avaient lieu les obsèques d'Hervé DELPECH, né au village de PARISOT où il avait habité jusqu'à son mariage.

12 Octobre : - Dans le caveau familial de Parisot, a été inhumée M^{me} Thérésina BRAYLE, née Don domiciliée à St-Sulpice. Elle était veuve de Léon BRAYLE qui fut agriculteur puis cantonnier communal à PARISOT.

19 Octobre : - Ce jour-là, avaient lieu au Fraysse les obsèques de M. ASSIÉ, père de notre amie Josette qui ne compte que des amis à Parisot. Ils étaient venus nombreux lui apporter le témoignage de leur vive sympathie.

29 Octobre : - M^{me} Nelly GABELLE, née Corbières décédait aux Tabars à l'âge de 98 ans. Elle repose au cimetière de Parisot dont elle était la doyenne.

16 Novembre : - Rapatriée d'Algérie et venue à Parisot en 1962, M^{me} Simone MOLLAR, retirée à Graulhet a été inhumée dans notre cimetière.

30 Décembre : - De nombreux amis assistaient aux obsèques de M^{me} Alice CASSAGNOL, veuve PETIT, à Lisle-sur-Tarn où elle habitait. L'inhumation a eu lieu ensuite au cimetière de PARISOT.

Nous renouvelons nos bien sincères condoléances à toutes ces familles touchées par ces trop nombreux deuils.

A NOS LECTEURS

En accord avec notre imprimeur ce Bulletin semestrielle paraîtra désormais :

- entre le 1^{er} et le 15 Janvier
- entre le 1^{er} et le 15 Juillet

pour tenir compte des périodes de fêtes et de congés.

NOS SOCIÉTÉS

G.V. LOISIRS

Bonjour !

Pour la quatrième saison, le Club a repris ses cours de gym le jeudi, toujours dans la même bonne humeur, avec de plus en plus d'adeptes.

En effet, nos adhésions sont passées à 29 cette année contre 20 l'an dernier. De ce fait, et grâce au succès du loto, nous avons pu diminuer la cotisation annuelle.

Il est aussi à noter une fréquentation accrue de retraités pour les séances de gym douce du jeudi après-midi.

"G.V. Loisirs" continue à s'ouvrir vers l'extérieur. Après avoir intégré le groupe théâtre, nous avons adhéré à l'association "LISLE-RANDO" que nous présentons ci-dessous.

Nous récidiverons cette année dans l'organisation de manifestations qui ne manquent habituellement pas de succès :

- le loto, le 15 Février, en collaboration avec le club de Tennis ;
- randonnée pédestre suivie de la sympathique omelette le Lundi de Pâques ;
- participation au spectacle inter-associations.

- Nous rappelons que ces manifestations sont ouvertes à tous dans le souci de créer des moments de rencontre chaleureux, garants du dynamisme de nos villages.

- pour information : Le Comité Départemental de gym volontaire organise à PARISOT à la Salle des Fêtes le 18 Janvier 1992, avec :

- le matin, une séance à laquelle participeront les adhérents et les instructeurs de la Région.

- l'après-midi, une conférence ouverte à tous, animée par un médecin et les instructeurs de la région, sur un sujet spécifique au sport : système cardio-vasculaire, diététique, etc...

Nous vous attendons nombreux.

A tous, nous adressons nos meilleurs vœux pour 1992.

Le Bureau

NOS AMIS DE "LISLE-RANDO"

L'association s'est créée le 9 Septembre 1991 à Lisle-sur-Tarn. Elle a pour but de regrouper tous les individuels et toutes les associations intéressés à promouvoir la randonnée non motorisée (pédestre, V.T.T., équestre) sur le canton de Lisle et ses environs.

Outre son action de défrichage, entretien et sauvegarde des chemins de terre, cette association propose diverses activités ouvertes à

tous. Plusieurs Parisotains ont déjà participé à quelques unes d'entre elles en 1981.

- 13 Octobre : Randonnée Lisle - La Jasse avec pique-nique.

- 8 Décembre : Observation d'oiseaux sur le lac de Peyrole.

- 15 Décembre : Randonnée Lisle - Montans suivie par 67 marcheurs dont 9 enfants.

D'autres activités seront planifiées sur un calendrier à consulter sur le panneau d'affichage de la Salle des Fêtes de Parisot. On peut déjà retenir deux dates :

- 19 Janvier : Randonnée Larroque - Les Abrials.

- 22 Février : Parisot - Montans sur la journée avec pique-nique, en prenant par le lac de Peyrole.

Pour la redécouverte de notre pays, consentez à quitter le macadam pendant quelques heures, et rejoignez-nous sur les jolis chemins de la campagne tarnaise.

A bientôt ?

(Pour tous renseignements, téléphoner au : 63.58.45.60.

TENNIS CLUB

Le Tennis Club de Parisot vous souhaite une Bonne Année 1992.

Activités du Club :

- 14 enfants et ados participent cette année à l'école de tennis le mercredi de 14 à 16 heures.

- La remise des coupes du Tournoi inter-villages a eu lieu le 10 Novembre dernier à Saint-Gauzens. Parisot est toujours classé 2^e.

- Le Loto du Tennis Club et de la Gymnastique se tiendra à la Salle polyvalente le samedi 15 Février à 20 h. 30.

- Nous vous informons que la saison 1991 - 1992 a débuté le 1^{er} Novembre. Les cartes d'adhérents sont à retirer à la Mairie.

- Adulte : 200 F., Enfant : 120 F.

Famille : 400 F.

RAPPEL :

- Il est à noter que les personnes ne désirant pas renouveler leur abonnement sont priées de rapporter leur clé d'accès au court à la Mairie où elle leur sera remboursée.

- Chaque personne jouant sur le terrain doit être membre du club ou invitée d'un membre du club. Une personne non adhérente ou non invitée jouant sur le terrain sera tenue de régler immédiatement une amende et le montant de l'abonnement.

AMICALE DES AÎNÉS DE PARISOT

L'amicale continue ses réunions le 1^{er} et le 3^e mardi du mois à 14 h. 30, Salle des Fêtes, où nous sommes de plus en plus nombreux.

- Au cours d'une de ces après-midi, nous avons visité fin Août, le Musée Archéologique de Montans sur l'emplacement de la cité Gallo-Romaine : découverte de poteries d'époque et fours anciens qui ont servi à la cuisson de ces poteries.

- En Septembre, visite de l'usine de Traitement des Eaux du Syndicat de la Moyenne Vallée du Tarn à Rabastens. Nous nous sommes fait une idée de tout le travail que donne ce traitement : puisée dans le Tarn, décantée, passée à l'ozone, filtrée et refiltrée, sans parler des canalisations installées.

- Nous avons retenu surtout qu'il faut économiser l'eau car son prix de revient est élevé.

- Le 10 Décembre 1991, avec Giroussens, nous sommes allés visiter l'Aérospatiale à Toulouse, avec la construction en cours de l'avion A.340 dans ses hangars gigantesques de 6 hectares sous pillés. Il y avait à l'extérieur, 1 A.340 construit, 2 en voie de finition et 2 autres à assembler. Ils sont l'orgueil de la cité Toulousaine.

Nous avons fêté Noël et l'arbre de Noël avec les enfants de l'école le 20 décembre 1991.

Le 18 Janvier 1992, nous vous annonçons la réunion générale des amis. Les retraités et les plus de 60 ans y sont tous invités.

Le 26 Janvier 1992, Loto des aînés à 14 h. 30. Nous espérons que vous viendrez nombreux pour animer au mieux notre association.

Le Bureau

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Après une saison prospère où lièvres, faisans et perdreaux n'ont pas manqué, nous rappelons que les lâchers de repeuplement en lièvres commenceront dès JANVIER. Soyez vigilants.

A la demande d'un grand nombre de chasseurs, nous prévoyons d'avancer l'assemblée générale pour le dimanche 12 Avril 92. Notez bien cette date.

Nous vous attendons pour toutes vos remarques et suggestions.

Le Bureau



BULLETIN MUNICIPAL DE PARISOT 81

JANVIER 1992 – Numéro 30

L'abondance des matières nous amène à ajouter cet intercalaire à ce premier Bulletin de 1992. Nos lecteurs ne nous en voudront pas des deux jours de retard dûs à notre souci de leurs apporter un maximum d'information.

EN 1992 A LA MAIRIE

Depuis de très nombreuses années, les Maires et Conseillers qui se sont succédés dans la gestion de notre commune ont apporté les preuves de leur esprit de progrès et de leur souci permanent d'apporter aux habitants de Parisot les avantages et facilités d'un équipement moderne des services municipaux.

Les moins jeunes d'entre nous se souviennent des soirées de télévision dans la maison commune devant un poste monumental, digne aujourd'hui d'un musée des antiquités.

Bornons nous à cet exemple, limitant à deux ou trois mots l'évocation des réalisations qu'une commune de 500 habitants a donné en exemple dans le passé à des municipalités plus prospères.

Ce préambule est inspiré par l'aspect nouveau, moderne et plus fonctionnel qu'a pris depuis peu, le secrétariat de notre Mairie.

M^{me} DELOUTEAU, notre sympathique et compétente secrétaire de Mairie peut utiliser, sans d'excessifs déplacements un matériel informatique de haute performance comprenant les logiciels comptables et de population qui simplifient la comptabilité d'une mairie. (traitement et salaires, budget, emprunts, etc...) la tenue des listes électorales, l'état démographique...

Finie la machine à écrire et le papier carbone, ce même matériel la remplace et permet de gagner un temps précieux dans le travail administratif.

Notre maire dispose d'un vaste bureau moderne qui peut, s'il y a lieu réunir sept à huit personnes pour des réunions de commissions ou des séances de travail.

L'esprit de progrès anime bien notre équipe municipale actuelle.

LA FLAMME OLYMPIQUE

La Poste, membre du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques d'Hiver d'Albertville, transporte à travers le pays, le flambeau allumé à Olympie en Grèce.

Évènement sans précédent, la Flamme Olympique traversera une très courte partie de notre commune le 23 Janvier prochain.

Entrée dans notre département vers 11 h.45 par la Route Départementale 112 Castres – Lavar, elle empruntera successivement la Départementale 87 Lavar – Gaillac, puis la D 631 à St-Jean de Rives vers Graulhet, la D 984 Graulhet – Gaillac, puis la Nationale 88 pour arriver à ALbi vers 18 h. 30 par la Départementale 13.

Votre quotidien habituel vous apportera en temps utile des indications et des horaires plus précis.

AU CONSEIL MUNICIPAL (suite)

— 30.DECEMBRE 1991 —

Indemnité de logement aux instituteurs : – Le Conseil Municipal donne un avis favorable aux propositions de M. le Préfet concernant l'indemnité de logement due aux instituteurs.

Chemin de la Mouline : – Suite aux demandes faites par MM. BERT de Loupiac, concernant le chemin de la Mouline à la Carrétarié dont une partie a été vendue après enquête publique, le Conseil Municipal renouvelle sa proposition de vente pour le prolongement de ce chemin traversant leur propriété, mais refuse de réaliser l'aménagement d'un chemin privé.

Convention VIVIERS-LES-LAVAU : – Madame DELOUTEAU a été nommée secrétaire de mairie de la commune de Viviers-les-Lavar. Afin de faciliter le déroulement de sa carrière, la commune de Parisot accepte de gérer celle-ci, une convention sera signée entre les deux communes, stipulant les modalités de remboursement de salaire par la commune de Viviers-les-Lavar.

Site Archéologique de Montans : – Le Conseil Municipal renouvelle son adhésion au Site Archéologique de Montans. La participation financière pour l'investissement sera de 22 741 F. qui seront payés sur deux exercices.

M. Yvon VALAX, et M. DénY MIQUEL sont nommés délégués de la commune.

Demande DGE (Toiture Ecole et Eclairage Public) : – Une demande est faite auprès de M. le Préfet du Tarn, pour l'attribution de la Dotation Globale d'Équipement, concernant la toiture de l'École, et l'extension de l'Éclairage public.

Assurance Employés Communaux : – M. le Maire informe le Conseil de l'obligation qui est faite aux collectivités de souscrire un contrat d'assurance pour les défaillances du personnel en cas de maladie ou d'accident. Après étude des propositions faites, un contrat a été signé avec GROUPAMA.

Chemin de la Combe : – Du gravier sera porté sur le chemin de la Combe, allant à la décharge.

Goûter du 3^e Age : – Le goûter annuel offert par la municipalité aux membres du 3^e Age aura lieu le Dimanche 2 Février.

PARISOT D'AUTREFOIS

DANS NOS ARCHIVES

En Juillet dernier, l'abondance des matières ne nous avait pas permis d'insérer les extraits des P.V. des séances du Conseil Municipal d'antan.

Voici quelques délibérations d'autrefois :

– SÉANCE DU 5 JUIN 1892 –

Proposition de M. BOUNHIOL Ernest relative à la fête nationale du 22 Septembre 1892.

M. le Maire propose au Conseil Municipal la proclamation suivante :

La journée du 22 Septembre 1892 ayant été déclarée fête nationale en l'honneur du centenaire de la proclamation de la République et de la mémorable victoire de VALMY, remportée aux cris de "Vive la Nation", par les Français sur les Prussiens, la France entière se prépare à célébrer avec éclat dans un sentiment de juste reconnaissance et de légitime fierté le centenaire de cette date du 22 Septembre 1792 qui vit la République proclamée et l'étranger envahisseur repoussé.

Ce jour-là n'évoque que de nobles et glorieux souvenirs, ne rappelle ni scène de désordre et de violence, ni détails sanglants qui sont venus parfois attrister les pages les plus fameuses de nos annales.

Parisot, pas plus que la France, ne peut oublier un semblable souvenir. Aussi, M. BOUNHIOL propose au Conseil de s'associer dans la mesure de ses moyens à la célébration de cette fête et de voter la somme de 50 F. qui serait, à cette date distribuée aux indigents de la commune.

Le Conseil Municipal s'associe aux sentiments exprimés dans la proclamation de M. BOUNHIOL Ernest, mais repousse le vote de 50 F. pour la participation à la fête puisque la situation financière de la commune ne le permet pas par l'exiguité de ses ressources.

– SÉANCE DU 21 MAI 1893 –

Délégué pour la pesée des cocons de vers à soie.

"Conformément à l'article 3 du décret du 4 avril 1892 relatif aux pri-

mes allouées aux éducateurs (1) de vers à soie, le Conseil délègue M. RAYNAUD, conseiller municipal pour assister M. le Maire dans les opérations de pesées officielles des cocons de vers à soie."

(1) C'est bien le mot employé.

– SÉANCE DU MEME JOUR –

Vœu relatif à la vente des vins espagnols.

Considérant que les vins espagnols, d'une qualité inférieure aux vins français et pour la plupart additionnés d'alcools allemands, entrent en France avec des conditions spéciales qui favorisent la fraude au détriment des produits français, et que ces vins portent, par suite de cette fraude et falsification, atteinte à la santé publique.

Le Conseil Municipal émet le vœu que les vins étrangers soient vendus sous leur vrai titre d'origine et non comme vins français, auxquels ils font une concurrence déloyale arrêtant la reconstitution.

– SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 1910 –

Pour favoriser le sport.

Sur la proposition de M. DOURLHIES et de M. Célestin BOUNHIOL, président de la Société Cycliste "PARISOT-VELO", le Conseil Municipal :

– proteste contre la manière défectueuse dont est répandu le gravier pour l'empierrement des chemins de Grande Communication traversant les communes de Parisot et avoisinantes,

– blâme l'Agent-Voyer cantonal pour les instructions qu'il a données à cet effet aux cantonniers,

– et émet le vœu que le gravier soit répandu à l'avenir d'une façon moins préjudiciable aux voituriers et cyclistes, en revenant à l'ancien système de répandage.

... ET

D'AUJOURD'HUI

LA VOIE RAPIDE ALBI-TOULOUSE

La construction, déjà bien avancée de cet axe routier pose d'incontestables problèmes aux riverains préoccupés des nuisances qu'ils auront à supporter, lésés par les mesures d'expropriation qu'ils ont subies, inquiets parfois des dommages qu'une intense circulation peut provoquer à leurs personnes, à leurs animaux ou à leurs biens.

Une "Association de défense des riverains de la voie rapide du Tarn" s'est créée et, à sa demande, la Direction Départementale de l'Equipement avait organisé, le 6 novembre dernier, une visite en car du chantier en cours, entre les échangeurs prévus à St-Sulpice et Brens.

Les ingénieurs de la D.D.E. commentèrent le déroulement des travaux et répondirent aux nombreuses questions, critiques ou plaintes formulées par les représentants des municipalités intéressées et, surtout, par les riverains directement concernés.

La commune de Parisot était représentée par Yvon VALAX, Maire et son Adjoint Aimé ESCUDIÉ et les riverains par Roger GABELLE, Jean LAVERGNE et Pierre TAURINE et son fils Christophe.

A NOS LECTEURS

Quelques exemplaires de ce journal sont encore disponibles à la Mairie. Ils sont à la disposition de nos lecteurs jusqu'à épuisement du reliquat.

DE LA LECTURE...

Grâce à la générosité de M. et M^{me} Jean-François BOUNHIOL du Vigné, une riche et intéressante bibliothèque est à la disposition des amateurs de lecture au premier étage de l'école maternelle.

Les visiteurs y sont attendus tous les Mardis après-midi de 14h.30 à 17 h.